

Remise légion d'honneur – Monsieur Welber Barral

Chers amis,

Cher Welber Barral,

J'ai coutume de dire que dans un monde global, les Français de l'étranger repoussent les nouvelles frontières de la France.

Vous pourriez reprendre cette formule à votre compte, tant vous avez fait rayonner votre pays au-delà de ses frontières géographiques : si votre parcours vous a conduit aux quatre coins du Brésil, il vous a aussi porté vers les cinq continents !

En votre qualité d'« homme-monde » - si vous m'autorisez cette image -, il n'est guère surprenant que vous ayez dédié votre vie à des questions internationales. Dans le domaine du droit du commerce plus précisément, dont vous êtes un expert connu et reconnu : en particulier sur les questions de défense commerciale et d'arbitrage international.

A ce titre, vous avez été nommé membre du tribunal permanent de révision du Mercosul et arbitre au sein de l'organe de règlement des différends de l'OMC.

Après des débuts au sein du département juridique de la Banque du Nordeste à Montes Claros, dont vous êtes originaire, vous exercez la profession d'avocat à Florianópolis, dans un cabinet spécialisé dans les contrats internationaux. Vous représentez ensuite le ministère public pour le Gouvernement fédéral, toujours dans l'Etat de Santa Catarina, avant de vous engager dans une voie plus académique.

Il est inutile d'user d'euphémismes : votre carrière universitaire a été brillante. Après avoir enseigné à l'Université de Santa Catarina, vous obtenez en 1999 un doctorat en droit international à l'université de Sao Paulo.

Des institutions américaines parmi les plus prestigieuses vous confient leurs étudiants : Georgetown University à Washington, Pennsylvania State University à State College.

Vous enseignez aussi en Argentine, en Espagne, en Lituanie et au Japon.

Ce remarquable parcours académique est complété par de nombreuses publications.

En plus de 20 ans, vous avez publié 23 livres, dont beaucoup font référence, comme « Dumping et commerce international », « Le Brésil et l'OMC », « Le Brésil et le protectionnisme » ou « Négociations commerciales multilatérales ».

Du système commercial multilatéral, vous avez une connaissance théorique ancrée dans la pratique, ce qui confère à vos écrits toute leur pertinence. En effet, parallèlement à vos travaux académiques, vous prodiguez vos conseils à de nombreuses entreprises. Surtout, vous mettez votre expertise au service du gouvernement brésilien, en tant que Secrétaire au Commerce extérieur.

A ce poste, d'octobre 2007 à décembre 2010, vous contribuez significativement au développement des relations commerciales entre le Brésil et ses partenaires. Vous conduisez notamment les négociations d'accords de libre-échange avec Israël, l'Égypte et le Mexique.

Vous dirigez également la délégation brésilienne au sein des comités bilatéraux pour la promotion du commerce et des échanges. A deux reprises, en 2009 et 2010, vous orchestrez les négociations avec la France.

Associé aujourd'hui à l'ancien ministre Miguel Jorge, vous conduisez à nouveau des missions de consulting. On me dit que vous êtes fort sollicité, par de nombreuses entreprises étrangères, et françaises en premier lieu. A celles qui souhaitent s'implanter sur le marché brésilien ou optimiser leur stratégie au Brésil, vous délivrez de précieux conseils et éclairages.

Les entreprises n'ont toutefois pas l'exclusivité de vos lumières : je sais (et je vous en remercie), que vous restez un interlocuteur toujours disponible pour les services officiels français au Brésil. J'évoquais tout à l'heure la diplomatie économique : eh bien, cher Welber Barral, vous nous aidez efficacement dans cet effort, et c'est un profond témoignage d'amitié pour notre pays.

Pour ces multiples raisons, je suis très heureuse, au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, de vous faire Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.